

Compte rendu de l'assemblée consultative du groupe de quartier de la Plaine du jeudi 14 novembre 2019

L'assemblée consultative s'est déroulée le jeudi 14 novembre 2019 à 20h00 au restaurant scolaire Marie Curie.

Etaient présents :

- **Elus** : Sandra BILLET (Maire), Yannick MARTIN (Conseiller municipal délégué au Cadre de vie, au Développement durable et aux Groupes de quartier), Annie TEILLAND (Conseillère municipale déléguée aux relations avec les seniors et aux groupes de quartier)
- **Groupe de Quartier** : Sébastien-Joël BENABDELLAH (Président), Georges MARINGUE (Vice-Président), Sylvette Colot-Isard,
- **Mairie** : Tarek BEN AMEUR (Directeur des Services Techniques et du Patrimoine), Laura LEVESQUE (responsable du pôle environnement)

Secrétaire de séance : Laura LEVESQUE

Madame le Maire présente le déroulement de la soirée. Dans un premier temps, avant les questions/réponses avec la salle, Madame le Maire commente le diaporama sur les travaux en cours et à venir dans la ville, puis dans un second temps, les personnes présentes sont invitées à participer à la phase de concertation sur le plan d'action de l'Agenda 21.

Après avoir fini de présenter le diaporama, Madame le Maire répond aux questions du public.

Question : Problème de stationnement rue des Fontenelles et rue Jacques Prévert, notamment aux heures d'entrée et de sortie d'école. Il y a également du stationnement anarchique rue Jacques Prévert.

Réponse : Il y a un manque de civisme malgré les aménagements réalisés. Une modification du stationnement dans la rue des Fontenelles est à l'étude, avec une mise en place d'un stationnement en épi, afin de permettre le stationnement d'un plus grand nombre de véhicules.

Q : Le stationnement rue Jacques Prévert en face des immeubles est problématique.

R : le chantier de construction d'un nouveau bâtiment au croisement du boulevard Brémont et de l'avenue Jean Rostand est actuellement à l'arrêt, car une ligne à haute tension a été découverte au cours des fouilles. Le chantier reprendra après l'intervention d'ENEDIS pour dévier cette ligne. La Mairie est consciente des difficultés rencontrées par les habitants liées à la fermeture des parkings

Q : Est-ce que le projet de salle de spectacle au croisement des rues Louis Blanc et Gambetta est acté ?

R : Oui, le projet est acté, il a été présenté il y a un an, et retravaillé avec les riverains, afin d'apporter des réponses à leurs attentes. La vente des terrains a été validée au conseil municipal, le permis de construire est en cours d'étude.

Q : Serait-il possible de faire un rappel des consignes concernant le nettoyage des mauvaises herbes sur les trottoirs, et de refaire une campagne de sensibilisation « trottoir pas crottoir » rue Gambetta ?

R : Un rappel des consignes pourra être fait dans le DMV. Le marquage « trottoir pas crottoir » sera fait prochainement.

Q : Il y a souvent des déchets dans la rue Jacques Prévert, notamment dans le passage qui permet de rejoindre la maison de la Plaine (n°59 rue Jacques Prévert).

R : Une attention particulière sera portée à ce passage.

Q : Il manque de parking à vélo, notamment à la Maison pour Tous, à la médiathèque et à la Croix Blanche. Celui de la Poste est souvent pris par des motos. Il n'y a que celui le long de la mairie qui est accessible et sécurisé.

R : La possibilité d'en installer de nouveaux, avec de grands arceaux et abrité, comme celui de la mairie va être étudiée.

L'assemblée n'ayant plus de questions, Madame le Maire donne la parole à Madame Laure Pierson, du bureau d'études VIZEA, pour présenter l'organisation de la concertation relative au diagnostic de l'agenda 21.